# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

### Séance du 21 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 17 juillet 2023.

## Membres en exercice: 11 Présents: 10 Votants: 11 Pour:11 Contre:0

PRÉSENTS: BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, DEVAUD Thomas, MALIGE Damien, PRADAL Marc, ROBERT Joseph, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis ABSENTS:

ABSENTS représentés avec procuration: LAURAIRE Franck par ROUQUET Colette Mr MALIGE Damien a été nommé secrétaire.

#### OBJET: Travaux protection captages - résultat appel d'offres 2023 43

Vu la délibération n°2023-31 du 31 mars 2023 concernant la régularisation des captages;

Vu l'appel d'offres réalisé entre le 15 mai 2023 et le 20 juin 2023;

Vu les critères de choix des entreprises : 60 % prix et 40 % valeur technique ;

Vu le tableau d'analyse des offres réalisé par le cabinet SOGEXFO :

Entreprises	Prix HT		Note technique	Rang	
MARQUET TP		160 361,10 €	1	0	1
ROGER MARTIN		190 030,00 €		8	2

Vu le procès verbal de la commission d'appel d'offres qui s'est déroulée le 04 juillet 2023 à 15h;

#### Madame la Maire.

PROPOSE de confirmer le choix de la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise MARQUET TP pour un montant total de 160 361,10 € HT soit 192 433,32 € TTC:

### Le conseil municipal après en avoir délibéré :

DECIDE de retenir l'entreprise MARQUET TP pour un montant total de 160 361,10 € HT soit 192 433,32 €

AUTORISE Madame la Maire à signer toutes les pièces relatives au marché;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le :

2 7 JUIL, 202

Préfecture de Mende (Lozère) Date de réception de l'AR: 27/07/2023 048-214800898-20230721-2023\_43-DE La Maires Colette/ROUQUET